

Europe Opportunity Fund

**ACTIVE
FUNDAMENTAL EQUITY**
IDÉES D'INVESTISSEMENT
DE L'ÉQUIPE GLOBAL
OPPORTUNITY
SEPTEMBRE 2020

CODES ISIN

Part A	LU1387591305
Part B	LU1394890559
Part C	LU1394890807
Part I	LU1387591560
Part Z	LU1387591727

Géré par Kristian Heugh, le fonds Europe Opportunity applique le processus de sélection de titres bottom-up, à partir de fortes convictions, de l'équipe Global Opportunity pour construire un portefeuille différencié de sociétés localisées dans toute l'Europe. L'équipe investit dans l'univers des actions européennes depuis 2006 pour le compte d'autres stratégies et a su générer de l'alpha tout au long des cycles de marché en identifiant ce que l'équipe considère comme des sociétés sous-évaluées et de grande qualité, dotées d'avantages concurrentiels durables, d'un rendement élevé des capitaux investis (RCI ou ROIC pour Return on Investment Capital) et d'un faible niveau d'endettement.

1 Une approche concentrée, basée sur une forte conviction

L'équipe construit un portefeuille concentré à partir de ses meilleures idées¹ situées en Europe, en les pondérant selon son degré de conviction. La part active du fonds est généralement de 90 % ou plus, et les dix principales positions représentent généralement plus de 50 % des actifs.²

2 La priorité est donnée aux entreprises sous-évaluées et de haute qualité

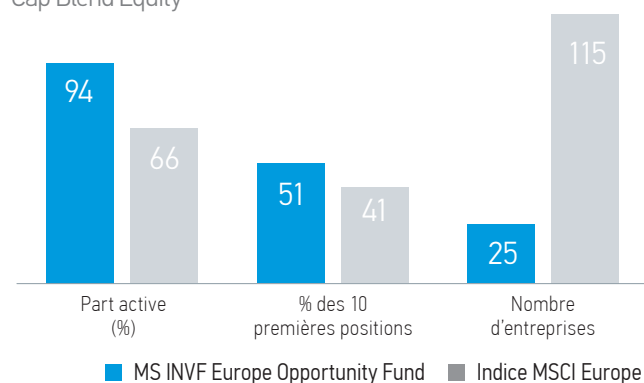
L'équipe recherche des entreprises qui se caractérisent par leurs avantages concurrentiels et une croissance à long terme tout en tenant compte de critères de durabilité au regard des évolutions de rupture, des facteurs ESG et de la solidité financière.

3 Une perspective mondiale appliquée à l'univers des opportunités européennes

L'équipe Global Opportunity, basée à Asia, gère plus de 60 milliards de dollars pour le compte de ses clients, dont plus de 17 milliards de dollars en actions européennes.³ La culture unique de l'équipe favorise la collaboration entre ses membres et la diversité des perspectives.

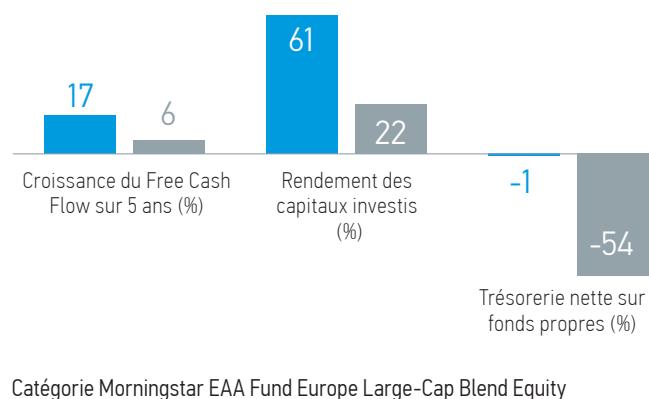
Un portefeuille concentré...

Le fonds vs la catégorie Morningstar EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity



...sur des entreprises européennes de qualité

Le fonds vs l'indice MSCI Europe



Données au 30 Septembre 2020.

¹ Rien ne garantit qu'un portefeuille composé des « meilleures idées » de l'équipe enregistrera des performances positives.

² Le nombre de positions indiqué correspond à un ordre de grandeur standard et ne constitue pas un nombre maximal. Le portefeuille peut dépasser ce nombre de temps en temps en raison des conditions du marché et des opérations en cours.

³ Au 30 Septembre 2020.

Gestionnaires de portefeuille



KRISTIAN HEUGH
Managing Director
Elle a rejoint Morgan Stanley en 2001 et possède 19 ans d'expérience dans l'industrie



WENDY WANG
Managing Director
Elle a rejoint Morgan Stanley en 2012 et possède 12 ans d'expérience dans l'industrie

Le Fonds est géré par Kristian Heugh, Responsable de l'équipe Global Opportunity, et cogéré par Wendy Wang. L'équipe investit sur les marchés européens depuis 2006 dans d'autres fonds.

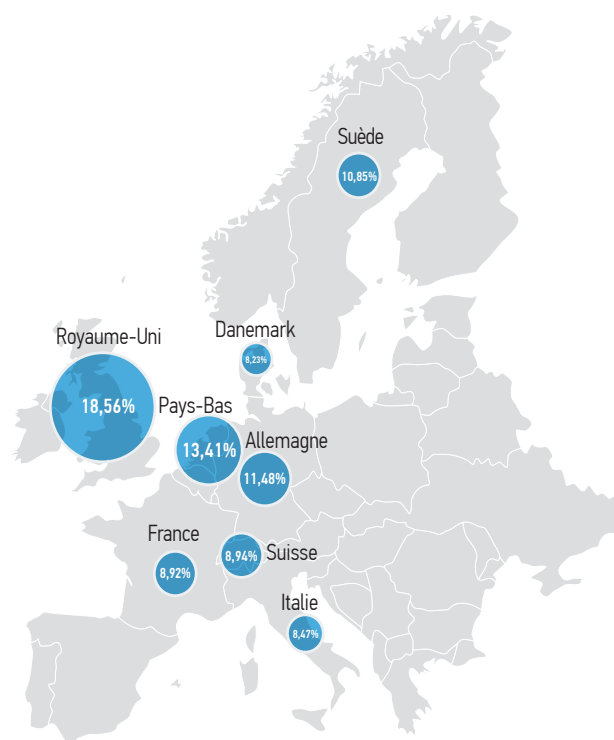
Combinaison d'entreprises renommées et d'entreprises encore confidentielles

Dix premières positions du MS INVF Europe Opportunity Fund⁴
Au 30 Septembre 2020

ENTREPRISE	DESCRIPTION	% DU PORTEFEUILLE	ZONE GEOGRAPHIQUE
DSV Panalpina A/S	Transports	8,2	Danemark
Adyen NV	Paiements	6,0	Pays-Bas
EPAM Systems	Services aux entreprises	5,2	Europe de l'Est
Hello Fresh SE	Livraison de nourriture	5,0	Allemagne
Moncler SpA	Marque de luxe	5,0	Italie
Spotify	Streaming musical	4,9	Suède
Farfetch	Commerce de détail de luxe	4,6	Royaume-Uni
Hermès	Marque de luxe	4,3	France
Rightmove	Immobilier	3,8	Royaume-Uni
Just Eat Takeaway	Livraison de nourriture	3,7	Pays-Bas
TOTAL		50,7	

Pondération géographique : issue de la sélection bottom-up

Au 30 Septembre 2020



⁴ Les positions et pourcentages ci-dessus sont fournis à titre d'information uniquement. Ils ne constituent en aucun cas des conseils ou des recommandations d'investissement à l'égard des titres ou investissements mentionnés et ne doivent pas être considérés comme tels.

Considérations sur les risques

- Le fonds s'appuie sur des prestataires tiers pour réaliser certains services, investissements ou transactions. Si ces tiers deviennent insolvables, cela peut exposer le fonds à des pertes financières.
- Il peut y avoir un nombre insuffisant d'acheteurs ou de vendeurs, ce qui peut affecter la capacité du fonds à acheter ou à vendre des titres.
- Investir dans les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays développés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre la totalité ou une partie substantielle de leur investissement.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent varieront et rien ne garantit que le Fonds atteigne son objectif de placement.
- Les placements peuvent être effectués dans diverses devises et, par conséquent, les variations des taux de change entre les devises peuvent faire diminuer ou augmenter la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les fluctuations des taux de change entre la devise de référence de l'investisseur et celle des investissements.

INFORMATIONS SUR L'INDICE : L'indice MSCI Europe est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant qui vise à mesurer la performance des marchés actions des pays développés européens. Le terme « flottant » représente la partie des actions en circulation qui sont considérées comme étant susceptibles d'être achetées par des investisseurs sur les marchés boursiers. La performance de l'indice est libellée en dollars américains et sous-entend le réinvestissement des dividendes nets.

DÉFINITIONS : La part active est la portion du portefeuille ou du fonds qui est investie différemment par rapport à son indice de référence le dernier jour de la période de reporting. Un portefeuille présentant un degré élevé de part active ne garantit pas la surperformance relative d'un fonds. Le calcul de la part active peut consolider les participations ayant la même exposition économique. Le **nombre de positions** est le nombre total de titres qui composent un portefeuille. La croissance des **Free Cash Flow disponibles sur 5 ans** est le taux de croissance annuel composé des Free Cash Flow sur une période de 5 ans. Elle se calcule avec la formule suivante : $[\text{Flux de trésorerie disponible}(O)/\text{Flux de trésorerie disponible}(-5)]^{1/5} - 1$. Le **rentabilité des capitaux investis** (RCI ou ROIC pour Return On Invested Capital) est un ratio de performance qui mesure le pourcentage de rentabilité d'une entreprise sur son capital investi. Postes du compte de résultat du dernier exercice fiscal publié et postes du bilan correspondant à un exercice antérieur. Le RCI est calculé en divisant le Revenu net par (Immobilisations corporelles + Fonds de roulement + Dette à court terme - Liquidités et équivalents). Le RCI a un plafond de 200 % et un plancher de 0 %, hors secteurs financier et immobilier. **Trésorerie nette sur fonds propres** : La trésorerie nette sur fonds propres est le rapport entre les liquidités disponibles d'une société et la valeur totale de son actif net. Elle se calcule avec la formule suivante : $(\text{Liquidités et équivalents} - \text{Total du passif}) / \text{Capitaux propres}$.

DISTRIBUTION : Le présent document s'adresse et ne doit être distribué exclusivement qu'aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. En particulier, les parts ne peuvent être distribuées à des ressortissants américains.

Irlande : Morgan Stanley Investment Management (Ireland) Limited. Siège social : The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's, Quay, Dublin 2, Irlande. Société enregistrée en Irlande sous le numéro 616662, et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. **Royaume-Uni** : Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA. **Dubaï** : Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7th Floor-Unit 701 and 702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubaï, 506501, Emirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158). **Allemagne** : Morgan Stanley Investment Management Limited Niederlassung Deutschland Grosse Gallusstrasse18, 60312 Frankfurt Allemagne (Catégorie : Branch Office (FDI) selon § 53b KWG). **Italie** : Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est situé à Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milano, Italie, est enregistrée en Italie avec le numéro d'entreprise et le numéro de TVA 08829360968. **Pays-Bas** : Morgan Stanley Investment Management, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited. Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. **Suisse** : Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich est autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115.415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

Australie : La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 122040037, licence AFS No 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication, ainsi que l'accès à celle-ci, est réservée aux « clients wholesale (grossistes) » selon l'acceptation de ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie. **Hong Kong** : Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong

Kong et ne peut être diffusé qu'auprès de « investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour** : L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act (« SFA »), chapitre 289, et (ii) des « personnes concernées » (ce qui inclut les investisseurs accrédités) au sens de l'article 305 de la SFA, la distribution du présent document étant conforme aux conditions énoncées à l'article 305 de la SFA, ou (iii) d'autres personnes, autrement que dans les conditions de toute autre disposition applicable de la SFA. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être offertes au public de détail ; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Cette publication n'a pas été vérifiée par l'Autorité monétaire de Singapour.

Brésil : Ce document ne constitue pas une offre publique de titres aux fins de la réglementation brésilienne applicable et n'a donc pas été et ne sera pas enregistré auprès de la Commission brésilienne des valeurs mobilières (Comissão de Valores Mobiliários) ou de toute autre autorité gouvernementale au Brésil. Toutes les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et destinées à l'usage et à l'examen exclusifs de son destinataire visé et ne sauraient être transmises à un tiers.

Chili : Le Fonds ou les participations dans le Fonds ne sont pas enregistrés dans le Registre des valeurs offshore (el Registro de Valores Extranjeros) et ne sont pas soumis à la surveillance de la Commission du marché financier (la Comisión para el Mercado Financiero). Le présent document et les autres documents relatifs à l'offre de participations dans le Fonds ne constituent pas une offre publique ni une invitation à souscrire ou à acheter des participations dans le Fonds en République du Chili, si ce n'est à des acheteurs identifiés de manière individuelle dans le cadre d'une offre privée au sens de l'Article 4 de la Loi chilienne sur les valeurs mobilières (la Ley del Mercado de Valores) (une offre qui n'est pas « adressée au grand public ou à un secteur ou à une catégorie spécifique de celui-ci »).

Colombie : Le présent document ne constitue pas une invitation à investir ou une offre publique en République de Colombie et n'est pas régi par la loi colombienne. Les participations dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrites au Registre national des valeurs et des émetteurs (el Registro Nacional de Valores y Emisores) tenu par l'Autorité de surveillance financière de Colombie (la Superintendencia Financiera de Colombia) et ne seront pas cotées à la Bourse des valeurs colombienne (la Bolsa de Valores de Colombia). Les participations dans le Fonds sont offertes dans des circonstances spécifiques ne constituant pas une offre publique de titres en vertu des lois et règlements colombiens applicables en matière de valeurs mobilières. L'offre de participations dans le Fonds est adressée à moins d'une centaine d'investisseurs identifiés de manière spécifique. En conséquence, les participations dans le Fonds ne peuvent être commercialisées, proposées, vendues ou négociées en Colombie, autrement que dans des circonstances spécifiques ne constituant pas une offre publique de titres en vertu des lois et règlements colombiens applicables en matière de valeurs mobilières. Le présent document est fourni à la demande de son destinataire à titre d'information uniquement et ne constitue pas une sollicitation. Les participations dans le Fonds ne peuvent être promues ou commercialisées en Colombie ou auprès de résidents colombiens, à moins que cette promotion ou commercialisation ne soit réalisée conformément au Décret 2555 de 2010 et aux autres règles et règlements en vigueur relatifs à la promotion de produits ou services financiers et de valeurs mobilières étrangers en Colombie.

Les investisseurs colombiens éligibles sont conscients que les participations dans le Fonds (i) ne sont pas des produits financiers, (ii) ne sont transférables que conformément aux dispositions des statuts du Fonds et (iii) n'offrent aucune protection du capital.

Les investisseurs colombiens éligibles confirment avoir connaissance des lois et réglementations colombiennes (notamment celles relatives aux opérations de change, aux valeurs mobilières et à la fiscalité) applicables à toute transaction ou à tout investissement réalisé dans le cadre d'un investissement dans le Fonds et déclarent être seuls responsables du respect intégral de ces lois et réglementations. En outre, les investisseurs colombiens reconnaissent et acceptent que le Fonds n'aura aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne tout consentement, approbation, dépôt, procédure, autorisation ou permission requis par l'investisseur ou toute action prise ou à prendre par l'investisseur en

relation avec l'offre, la vente ou la livraison des participations dans le Fonds aux termes de la législation colombienne.

Mexique : Tout souscripteur potentiel de participations dans le Fonds doit être soit un investisseur institutionnel (inversionista institucional), soit un investisseur qualifié (inversionista calificado) au sens de la Loi sur le marché des valeurs mobilières du Mexique (Ley del Mercado de Valores) (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») et des autres lois mexicaines applicables en vigueur.

Les participations dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrites au Registre national des valeurs mobilières (Registro Nacional de Valores) tenu par la Commission mexicaine des banques et des valeurs mobilières (Comisión Nacional Bancaria y de Valores). Les participations dans le Fonds ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis mexicains par quelque moyen que ce soit, sauf dans des circonstances qui constituent une offre privée conformément à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières et à ses règlements. Aucune autorité réglementaire mexicaine n'a approuvé ou désapprouvé les participations dans le Fonds ou ne s'est prononcée sur la solvabilité du Fonds. Toutes les dispositions applicables de la Loi sur le marché des valeurs mobilières doivent être respectées pour toute vente, offre ou distribution, ou intermédiation concernant les participations du Fonds au Mexique, depuis le Mexique ou impliquant de toute autre manière le Mexique, et toute revente des participations du Fonds dans le territoire mexicain doit être effectuée de manière à constituer une offre privée conformément à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières et à ses règlements.

Pérou : Les participations dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862 : Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras ou en vertu du Decreto Legislativo 861 : Ley del Mercado de Valores (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières »), et sont offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières. Les participations dans le Fonds n'ont pas été inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds est soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et ses règlements d'application.

Uruguay : L'offre des participations est considérée comme un placement privé conformément à l'article 2 de la Loi uruguayenne 18.627. Les participations ne seront pas offertes ou vendues au public (particuliers ou entreprises) en Uruguay, sauf dans des circonstances qui ne constituent pas une offre ou une distribution publique par l'intermédiaire d'une bourse reconnue en vertu des lois et règlements uruguayens. Le Fonds ou les participations dans le Fonds ne sont pas et ne seront pas enregistrés auprès de la Superintendencia de Servicios Financieros del Banco Central del Uruguay. Le Fonds se définit comme un fonds d'investissement qui n'est pas un fonds d'investissement réglementé par la loi uruguayenne 16.774 du 27 septembre 1996, telle que modifiée.

INFORMATION IMPORTANTE : EMEA: Cette communication promotionnelle a été publiée par Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM »). Autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre sous le n°1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA.

Ce document contient des informations relatives au compartiment (le « Fonds ») de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie

1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription dans des parts d'un quelconque fonds de Morgan Stanley ne devraient pas être transmises sans consultation préalable du prospectus actuel, du document d'information clé de l'investisseur (« DICI »), du rapport annuel et du rapport semestriel (« Dossier d'investissement ») ou autres documents disponibles sur votre marché local, disponibles gratuitement au siège social : Centre Européen de Banques et d'affaires, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B29 192. En outre, tous les investisseurs italiens devraient se référer au « Formulaire de demande étendue », et tous les investisseurs de Hong Kong devraient se reporter à la section « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong » du Prospectus. Des copies du Prospectus, du KIID, des Statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Cette communication est élaborée uniquement à titre d'information ; elle ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou de suivi d'une stratégie de placement particulière.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, évalués, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Les informations contenues dans cette communication ne constituent pas une recommandation de recherche ou une « recherche d'investissement » et sont classées comme « communication marketing » conformément à la réglementation européenne ou suisse applicable. Cela signifie que cette communication marketing a) n'a pas été préparée conformément aux exigences légales visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement et b) ne fait l'objet d'aucune interdiction de négociation avant sa diffusion.

MSIM n'a pas autorisé les intermédiaires financiers à utiliser ni à distribuer le présent document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. MSIM ne peut être tenu responsable et rejette toute responsabilité en cas d'utilisation abusive de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur des fonds d'investissement Morgan Stanley, une partie ou la totalité des fonds ou des actions de fonds individuels peuvent être disponibles pour la distribution. Veuillez-vous reporter à votre contrat de sous-distribution pour obtenir ces informations avant de transmettre les informations relatives au fonds à vos clients.

Tout ou partie de ce travail ne peut être reproduit, copié ou transmis, ni tout ou partie de son contenu, à des tiers sans l'autorisation écrite expresse de MSIM.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. S'il y a des divergences entre la version anglaise et une version de ce document dans une autre langue, seule la version anglaise fait foi.

Visitez notre site à l'adresse suivante www.morganstanley.com/im